

Z'auront pas les ZEP !

Quel avenir pour l'éducation prioritaire ?

Contribution de SUD Education à la « concertation »



Sur l'éducation prioritaire, le débat est mal engagé : modalités d'organisation de la demi-journée de concertation sur l'éducation prioritaire inadmissibles au regard des élèves, des familles, cadre contraignant et orienté de cette demi-journée, sentiment que les dés sont pipés, le ministère affirmant qu'il n'y a pas de problème de moyens et qu'il faut réformer à moyens constants.

11/13 rue des Archives
94000 CRETEIL
01 43 77 33 59
contact@sudeducrteil.org

Dans le rapport, « Evaluation de la politique d'éducation prioritaire », il est écrit : « **Ne peut-on raisonnablement penser [...] que la qualité de la pratique d'enseignement plus que l'effectif permet la réussite des élèves en milieu défavorisé ?** » (p. 22). Cette concertation fixe le cadre dans lequel nous sommes autorisés à penser.

SUD propose quelques éléments de réflexion aux équipes. Comment (re)donner vie à l'éducation prioritaire ? Quels moyens qualitatifs et quantitatifs ? Orientons le débat pour définir nos revendications communes.

L'Éducation prioritaire Selon le Ministère...

Moins de moyens, mais plus de paperasse...

Nous connaissons tous, pour la vivre, cette évolution qui mine nos conditions de travail. Au fur et à mesure que sont supprimés nos moyens, nous subissons l'inflation bureaucratique des dossiers à remplir (PPRE, APC...), coquilles vides qui se substituent aux moyens supprimés et

faire-valoir pour la hiérarchie. Dans l'immense majorité des cas ils nous volent un temps précieux. Cette année a connu une nouvelle inflation de nos obligations bureaucratiques. Les formules creuses qui se substituent désormais aux moyens supprimés.

... et plus de concurrence

La rareté des moyens trouve désormais une justification dans le « projet », formule magique qui permet de contraindre les enseignants à perdre le temps qu'ils pourraient consacrer à leurs élèves pour élaborer des documents de plus en plus chronophages. « Des moyens selon les besoins » laisse place à « des moyens selon les projets ». Les enseignants sup qui existent depuis 15 ans doivent se justifier cette année par un projet (sans aucune création de poste). Ce qui devait tenter de réparer les dégâts sociaux du libéralisme se trouve à son tour organisé dans une logique libérale. Cette évolution promet à très court terme une nouvelle détérioration de nos conditions de travail.

C'est la faute à ...

Le problème ne résidant pas dans les moyens supprimés, qui est responsable de l'échec scolaire ? Ce serait la faute aux élèves. Les enfants des classes populaires seraient « indisponibles pour les apprentissages ». C'est la réhabilitation d'un racisme de classe, encore en partie tabou, mais qui transparait dans

Plutôt qu'une vision sécuritaire des ZEP, avançons les revendications qui fâchent, et qui pourraient réellement autoriser la mise en pratique (et non plus en scène), d'une pédagogie différente.

SUD revendique

seuils : 18/classe : mater, élém, collège ZEP et LP et 24 par classe hors-ZEP et LGT.

La France est l'avant-dernier pays européen de l'OCDE en nombre d'élèves par classe. Le rapport gouvernemental pose les seuils comme un faux problème (plus de 70 % du budget de l'éducation prioritaire à supprimer, évidemment, c'est tentant), se situant dans une parfaite continuité avec Robien et consorts. Les enseignants, qui ont l'expérience d'une classe, sont persuadés du contraire, pour le vivre au quotidien. Leur parole à eux ne compte pas. Des universitaires montrent cette évidence* ? Leurs travaux sont éludés.

* rapport Star (USA), rapport Piketty (2006, dispo sur sudeducrteil.org) validé par la DEP, sur le caractère déterminant du nombre d'élèves par classe.

SUD revendique

1er degré : enseignant-e- sup : 1/école ZEP, 1 par groupe scolaire non-ZEP.

Le ministère a reconnu la nécessité d'enseignant-e-s supplémentaires.

Alors affichons notre soutien et revendiquons leur généralisation et la pratique de pédagogies alternatives et coopératives.

l'idéologie méritocratique éludant le coût d'un enseignement de qualité pour tous. On repêche les rares (ils ne sont pas très doués en général) qui surnagent en internat de réussite éducative, le tour est joué à moindre coût. C'est la faute aux enseignants ? Et là, nul tabou. « *Les données de la recherche montrent aussi clairement qu'il ne serait pas pertinent de travailler sur le nombre d'élèves par classe en le faisant varier encore d'un ou deux élèves. [...] Les mêmes données ont montré également l'importance de ce qui se passe dans la classe même, l'importance des pratiques pédagogiques* »*.

Pouvoir politique et économique, médias asservis, tous s'accordent sur une litanie de lieux communs concernant l'école et les personnels.

Nos conditions de travail sont indissociables des conditions d'enseignement ? Nous sommes parmi les plus mal payés des pays de l'OCDE, parmi ceux qui travaillent le plus ? Nous battons des records de taux de suicide et de dépression ? Nous nous mobilisons pour les conditions d'apprentissage de nos élèves et pour nos conditions de travail.

Cela n'est jamais dit...

* rapport, p. 38

Et dans le 94 ...

Plus d'1 milliard d'euros sont soi-disant consacrés à l'éducation prioritaire. Alors pourquoi l'académie de Créteil, pourtant riche de ZEP, est-elle une des moins dotées de France, selon un rapport de la Cour des Comptes ? Pourquoi l'OCDE note-t-elle que la France est en retard sur l'éducation prioritaire ? La piste gouvernementale pour les ZEP est à moyens constants : plutôt que de doubler les moyens partout comme le préconise l'OCDE, on divise par deux le nombre de ZEP ! « *L'idée étant qu'il valait mieux travailler sur moins mais mieux* »*.

Les masques tombent !

* rapport, p. 30

SUD reven
dique

Critères ZEP : des critères sociaux objectifs

Type de logement occupé, type de contrat, horaires de travail, salaire... Ces critères interdiraient les dérives qui se profilent, vers l'atomisation du cadre national de l'Education. Car les dérives se profilent déjà : les moyens liés aux résultats aux évaluations, qui aux USA transforment les écoles en boîtes à bachotage ; les critères liés aux projets, et non aux besoins, qui permettraient une baisse globale des moyens. Avec, comme c'est déjà le cas dans le secondaire, des palmarès annuels publiés par la presse libre de notre pays. **Ces critères sociaux s'opposent à une vision sécuritaire des quartiers populaires.**

SUD reven
dique

RASED : 1 réseau complet par groupe scolaire ZEP

Les RASED ont disparu de l'horizon gouvernemental depuis que le PS est au pouvoir (avant, ils aimaient bien). **Rappelons-leur leur existence, et leur nécessité**, sans oublier les questions qui fâchent (dans certains cas : manque de formation, décalage avec les équipes...). L'intervention des RASED ouvre la porte des apprentissages à des enfants en rupture, elle est indispensable également pour le reste de la classe.

SUD reven
dique

Carte ZEP agrandie dans le 94

On entend parler de refonte de la carte des ZEP, à moyens constants, ce qui aboutirait à la délabellisation de nombreuses écoles. La carte des ZEP, sclérosée depuis longtemps, n'est plus adéquate. La conséquence d'une attribution des moyens sur critères objectifs sera forcément, dans le 94, un élargissement de la carte ZEP*. De nombreuses écoles en environnement ZEP n'en relèvent en effet pas, pour des raisons historiques (refus par peur de la stigmatisation dans certaines villes, non classement ZEP de nouvelles écoles qui auraient pourtant dû en relever...). Ces écoles, qui demandent depuis des années à être classées ZEP, devront naturellement rejoindre l'éducation prioritaire et bénéficier des moyens qui vont avec, de par leur environnement social.

* *Que les établissements, écoles qui demandent à être classés ZEP, nous contactent : ctsd94@sudeduccreteil.org*

Titularisation des précaires

sans condition de concours ni de nationalité

Parce que des enseignants précaires ne peuvent lutter contre les effets de la précarité sur les élèves, parce que les enseignants doivent être qualifiés.

Aides pour la direction

Dans tous les cas avec des personnels titulaires.

Une formation initiale et continue de qualité

Ce à quoi les ESPE sont loin de répondre, avec la prise en compte des différentes modalités d'enseignement auxquelles sont confrontés les enseignants.

Conditions de travail : diminution du temps de travail.

Pour un **temps de concertation et de travail d'équipe** intégré dans le temps de travail et maîtrisé (contenu et volume horaire) par les équipes.

et encore